



A madame Ludovine de la Rochère, présidente de La Manif Pour Tous
A monsieur Albéric Dumont, vice-président de La Manif pour Tous
Aux membres du « Copil »
Aux responsables régionaux et départementaux de LMPT

Appel du 18 juin pour l'Humain.

Pour une stratégie gagnante d'abolition de la GPA par le rétablissement de la filiation père-mère pour tous

Paris, mardi 16 juin 2015

Madame la Présidente,
Chère Ludovine,
Chers membres du Comité de pilotage et responsables province de La Manif pour Tous,

Depuis qu'au vote forcé de la loi Taubira le mouvement historique des Consciences a été divisé par le pouvoir économique, les échecs politiques de notre combat éthique se sont multipliés de façon qui, si nous ne réagissons pas puissamment, deviendra irréversible. Le plus grave est bien évidemment la dispersion de nos sympathisants qui se désespèrent de cette division. La multitude des initiatives politiques, si elle peut paraître à certains utile, n'a en fait qu'un seul résultat : les manifestants perdus et déprimés, sont définitivement rentrés chez eux.

Il faut donc un électrochoc public pour les mobiliser face au danger transhumain.

Ce 18 juin nous semble tout indiqué. Selon votre vocation, vous invitez à un rassemblement à la veille de l'audience de la Cour de Cassation qui examinera ce 19 juin les conséquences juridiques de la gestation pour autrui, après la décision de la CEDH (juin 2014) qui a provoqué les revirements du Conseil d'Etat (décembre 2014) et du TGI de Nantes (mai 2015). Les cours autorisent désormais l'inscription à l'Etat civil d'enfants nés de GPA à l'étranger. La Cour de Cassation tenait bon, mais l'avocat général, à quelques semaines d'une nouvelle décision de la CEDH, a annoncé qu'il allait faire inscrire le parent non biologique à l'Etat civil des enfants. C'est ainsi, faute d'autres sanctions préconisées, le dernier bastion juridique qui tombera... Mais les tensions internes à la Cour sur le sujet peuvent encore nous laisser espérer un maintien de jurisprudence qui, émanant de la plus haute chambre garante des libertés individuelles, donnerait un signal très fort pour l'abolition mondiale de la GPA.

Tout au long de notre *Tournée de L'Avenir* comme lors de vos réunions, nos militants ont exprimé le souhait de voir réunis sur une même scène publique l'Avenir pour Tous et la Manif pour Tous, chaque mouvement portant son identité propre afin que la réunion des électors soit la plus performante possible.

Aussi, chère Ludovine, cher Albéric, nous vous appelons à une responsabilité commune historique de montrer la force de notre mouvement réunifié : la nouvelle réunion demandée

par le *Peuple de l'Humain* peut aider la Cour de Cassation à poser de nouvelles barrières éthiques à la procréation technicisée.

C'est pourquoi, dans la foulée de la tribune de Valeurs Actuelles du 27 mai dernier, nous prenons à nouveau l'initiative de vous demander de nous laisser exprimer sous nos couleurs notre proposition, complément indispensable à votre demande d'abolition : la restauration de l'universalité de la filiation biologique par la réécriture de l'adoption Taubira.

Cette réécriture a été récemment votre demande à Nicolas Sarkozy. A diverses reprises vous avez évoqué la possibilité d'actions convergentes sur les sujets qui nous rassemblent : ce jour historique est donc arrivé et c'est le 18 juin 2015.

Lançons tous ensemble, unis dans une diversité qui n'est pas uniformité, comme la seule cause qui nous réunit, « l'appel du 18 juin pour l'Humain »

Dans l'attente de votre réponse que nous savons motivée par votre seul amour du bien commun, nous vous assurons de nos sentiments aussi éthiques qu'authentiques

Virginie Tellenne
Présidente

Xavier Bongibault
Secrétaire général